

ÉDITO

Chers amis,
Je viens de passer deux mois en Chine, dans le milieu de la médecine chinoise, du 20 août au 3 septembre. J'accompagnais de grands experts de médecine occidentale originaires de différents hôpitaux et universités en France. Durant ce voyage, nous avons visité plusieurs grandes universités de médecine chinoise, ainsi que des hôpitaux, des laboratoires de recherche et des usines de fabrication de médicaments chinois. Par rapport à la France, j'ai ressenti un grand décalage de niveau. Là-bas, il y a des milliers de médicaments confectionnés à partir de plantes chinoises. Il n'y a pas que les décoctions, mais aussi les injections, les ampoules buvables, les comprimés, les sachets à dissoudre, etc. Même pour les maladies lourdes, urgentes, il est fait

appel à la médecine chinoise. De nombreuses recherches sont en cours.

Au cours de cette visite, une grande question a été posée par les experts français aux représentants chinois : parmi les trois voies envisageables, quelle est la meilleure pour arriver à la reconnaissance de la médecine chinoise ?

1. La mise en œuvre d'études scientifiques menées par les laboratoires pour prouver l'efficacité des médicaments chinois.
2. Les interventions auprès des ministères afin qu'ils usent de leur autorité pour faire reconnaître la médecine chinoise.
3. La voie populaire : si beaucoup de gens se font soigner par la médecine chinoise, s'il y a beaucoup d'étudiants et de praticiens...

Les représentants chinois répondirent que la meilleure voie, c'est la voie populaire. C'est d'ailleurs comme ça que la médecine occidentale est entrée en Chine.

Cet été, en juin, l'UFPMTC et la FNMTTC se sont enfin réunies pour constituer la Confédération de MTC. Un programme commun d'études et un examen commun sont en cours de préparation.

Il reste encore beaucoup de choses à faire, mais le chemin est positif. Je vous souhaite une très bonne rentrée et un bon automne.

Ma Fan

Création de la Confédération Française de Médecine Traditionnelle Chinoise

L'Union Française des Professionnels de Médecine Traditionnelle Chinoise (UFPMTC) et la Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise (FNMTTC) ont décidé le 18 juin 2002 de créer la Confédération Française de Médecine Traditionnelle Chinoise (CFMTC).

Derrière cette valse des sigles et cette décision fleurant la bureaucratie, il y a une volonté forte de dépasser ce qui divise pour créer les bases solides de la profession de praticien de médecine chinoise en France. Fondée par deux rassemblements représentatifs de professionnels de médecine chinoise, cette confédération se veut résolument ouverte : toutes les tendances actuelles de la médecine chinoise dans notre pays seront sollicitées, sans ostracisme, pour créer un vaste mouvement.

En juin, un Conseil d'administration composé de 5 représentants de chaque union fut aussitôt élu par l'Assemblée constitutive et un Bureau nommé. La première réunion du Conseil d'administration de la Confédération vient de se tenir à Valence le 20 septembre : nous y avons défini une méthode de travail et ouvert des chantiers prioritaires.

Dans un premier temps, trois commissions* de travail ont été créées :

La commission « référent » est appelée à définir ce que sont, pour nous, la médecine chi-

noise et le praticien de médecine chinoise, elle doit proposer les programmes de base, travailler sur les problèmes d'équivalence pour les praticiens déjà en activité.

La commission « socio-professionnel » est chargée de la déontologie, des assurances, des normes en terme d'installation, du cadre juridique, en un mot de tout ce qui concerne le praticien dans sa pratique quotidienne.

La commission « communication » est le lien entre l'externe et l'interne : relations publiques en direction des pouvoirs constitués, des politiques, des professionnels de la médecine, des autres professionnels de médecine chinoise, communication interne et diffusion de toutes les informations par des publications internes.

Deux membres de chaque union sont responsables de chacune de ces commissions. Un appel est lancé à tous pour réunir les compétences et faire de ces commissions le ferment de notre avenir professionnel.

Aujourd'hui la Confédération unit les deux Unions

professionnelles sans les remplacer. D'autres adhérents à la Confédération ne peuvent être que des institutions professionnelles (syndicats, écoles, etc.) et possibilité leur est faite statutairement de travailler en collaboration avec les deux membres fondateurs. La Confédération est composée de groupes professionnels et ne reçoit pas d'adhésions individuelles. Par contre les adhérents de ces groupes sont, de fait, partie prenante de la Confédération et invités à participer au travail des commissions. C'est à ce niveau que nous devons être particulièrement efficaces.

Il est grand temps pour les professionnels de la médecine chinoise de présenter un front uni, large et cohérent. Nos propositions doivent être claires et précises et ne négliger aucun des aspects de notre profession. En particulier, il nous faut donner une définition de la médecine chinoise et en délimiter le champ d'application, énumérer les devoirs et les droits des praticiens, etc. Si tout ceci a déjà été réalisé à un moment ou à un autre, par une école ou un

regroupement professionnel, il est nécessaire que l'adhésion du plus grand nombre se fasse sur des textes acceptés par tous. En un mot, il nous faut établir une « Charte » ou un « Livre blanc » de la médecine chinoise permettant d'apporter des réponses crédibles aux problèmes soulevés par l'irruption visible de cette médecine dans notre société.

Récemment, avec la création légale des professions d'ostéopathes et de chiropracteurs, les pouvoirs politiques ont montré une détermination nouvelle à proposer des solutions au problème des médecines non-conventionnelles en France. La balle est dans notre camp, à nous de jouer de manière déterminante.

François Marquer

* Les commissions :

- **Référent :**

Philippe Laurent (UFPMTC) & Régis Blin (FNMTTC)

- **Socio-professionnelle :**

Vincent Astier (FNMTTC)

- **Communication :**

François Marquer (UFPMTC) & Yves Giarmon (FNMTTC)

En bref...

Directive européenne sur les plantes médicinales traditionnelles

Après plusieurs années de travail, la Commission Européenne a publié le 17 janvier 2002, une nouvelle directive sur les plantes médicinales traditionnelles et les possibilités de mise sur le marché. À première lecture, les dispositions prévues paraissent favorables à une légalisation de la vente des plantes médicinales (y compris des plantes de la pharmacopée chinoise) puisqu'il suffirait de montrer que ces substances ont été prescrites depuis plus de 15 ans à des fins médicinales dans l'un des pays européens pour qu'elles soient autorisées dans les autres pays membres. Ce texte fait donc avancer le dossier des pharmacopées traditionnelles et pourrait ouvrir de nouveaux horizons à la pratique de la médecine chinoise.

C'est cependant dans l'application de cette directive qu'on en mesurera l'impact. Une première question : si la pharmacopée chinoise est reconnue, qui en seront les prescripteurs ? Un dossier à suivre donc, et de très près !

La directive complète peut être téléchargée :

<http://dg3.eudra.org/F2/pharmacos/docs.htm>

Le congrès de la PEFOTS à Barcelone

Les 11, 12 et 13 octobre 2002, la Fédération Pan Européenne des Sociétés de MTC a tenu son deuxième congrès annuel à Barcelone. Près de 500 participants se sont retrouvés dans la capitale catalane. Les interventions des orateurs (de différents pays européens, d'Australie et de Chine) ont permis de présenter des recherches récentes

Assemblée Générale & C.A. de l'UFPMTC

L'Assemblée Générale de l'UFPMTC a eu lieu le 25 mai en soirée à Paris. 27 présents et de très nombreuses questions écrites posées par des membres qui n'ont pu faire le déplacement...

Le rapport moral de la présidente Ma Fan montre le travail positif entrepris depuis 1 an : 160 adhérents recensés dont plus de la moitié de professionnels, une distribution/vente de la brochure « La Médecine chinoise » de près de 3000 exemplaires, des contacts approfondis avec l'autre fédération de médecine chinoise (FNMTTC), le lancement de la nouvelle revue de l'Union : La Gazette de l'UFPMTC, le travail de la commission pédagogie sur l'établissement de programmes communs aux écoles adhérentes, etc.

Le rapport financier du trésorier Jean Ripoll montre des finances équilibrées et un excédent de recette permettant d'en-

visager l'avenir proche sans problème. Les réponses aux questions occupent la plus grande partie de l'Assemblée générale et permettent de lancer plusieurs discussions. C'est le moment aussi de mieux se connaître, de réfléchir aux objectifs à atteindre, aux stratégies à mettre en place. Globalement la cohésion de l'Union en sort renforcée et les quelques accrocs à la bonne entente instillent juste ce qu'il faut de piment pour relever la saveur de cette soirée.

Les élections au Conseil d'Administration sont l'occasion de renouveler la confiance aux personnes ayant repris le flambeau de l'Union Professionnelle il y a un peu plus d'un an et, surtout, d'ac-

cueillir de nouveaux membres. Ainsi, toutes les personnes ayant demandé à participer aux travaux du CA sont élues (voir encadré ci-contre). Notons, parmi ces nouveaux membres, un bon équilibre dans la représentation : quatre praticiens et quatre étudiants.

Depuis cette assemblée, le nouveau Conseil d'Administration s'est déjà réuni deux fois, le 18 juin à Lyon et le 30 septembre à Paris. Au programme : les travaux des commissions actuellement constituées (pédagogie, médecine chinoise et science), le nouveau look de la Gazette de

l'UFPMTC et sa diffusion élargie (2.000 exemplaires), le développement du site internet, l'accueil de nouvelles écoles, le travail commun avec la FNMTTC, etc.

Les nouveaux membres du C.A.

Philippe Aspe (Tours),
Christian Barquisseau (Paris),
Alain Chatelet (Lyon),
Jacky Ferré (Toulouse),
Xavier Lavau (Paris),
Véronique Réguillon (Paris),
Annick Sogne (Morestel - 38),
Rodolphe Spiropoulos (Antibes).

BON DE COMMANDE



Recevez chez vous le livret
"La Médecine
Chinoise"

Pour seulement 4,75 €

Cas clinique

Madame C., espagnole, a contracté une double pneumonie en janvier 2000 et a été soignée classiquement avec des antibiotiques. Le problème semble résolu début mars. Mais récidives en juin, août, novembre

(shi) et tendu (xian). Je décide d'appliquer la méthode des trois aiguilles (également nommée méthode passé, présent, futur). Le choix des points est le suivant : 2F (xingjian), 5P (chize) et 5Rt (shangqiu) ; je complète la séance par la pose de quatre ventouses thoraciques dorsales. Le résultat est inhabituel, d'énormes phlyctènes apparaissent

loge Métal est un peu faible, ce qui pourrait être normal car nous sommes en été, le Cœur est l'Empereur et contrôle le Poumon qui est soumis. Je préfère néanmoins renforcer l'organe Poumon qui a présenté un état de déficience pendant un an et demi.

J'utilise la méthode qui consiste à nourrir l'élément déficient par son point mère et par le même point sur l'élément qui le précède. Aux points Terre du Poumon 9P (taiyuan) et Terre de la Terre 3Rt (taibai), j'ajoute 36E (zusanli) point Terre de la Terre dans le yang : ce dernier point stimule la fonction de transport/transformation, ce qui accroît le sang et l'énergie quintessenciée (jing qi) et renforce l'énergie droite (zheng qi). J'ajoute 4RM (guanyuan), point mu de l'Intestin grêle, qui en avantageant le Feu génère la Terre et renforce l'énergie originelle (yuan qi).

Cette personne repart en Espagne et je lui demande de revenir début septembre pour traiter le Poumon dans sa saison.

En septembre 2001 je traite le Métal dans le yang en choisissant le yangming comme méridien principal : 11GI, 36E et 4RM sont les points principaux, j'ajoute le 3F car le pouls présente un caractère un peu tendu pour la saison ; je tonifie le Cœur sur son point beishu 15V (xinshu) couplé au point 24V (qihai) pour favoriser son état relationnel.

Je la revois quatre jours plus tard accompagnée de sa sœur

qui m'annonce qu'elle n'arrête pas de parler, de raconter toutes sortes d'histoires et de rire !

Points de traitements : 11GI, 36E et 4RM, auxquels j'ajoute 23V pour nourrir l'Eau (mère du Bois).

Je la revois au cours de la saison suivante et conforte ce traitement : 9P, 36E et 17RM (tanzhong) chauffé, 13V (feishu), 20V (pishu) toujours dans le but de renforcer un élément par sa mère, et 43V (gaojuang) qui renforce et nourrit le Poumon, fortifie le sang dans les affections chroniques.

Dernière séance quatre jours plus tard : 11GI, 36E et 4RM, auxquels j'ajoute 13V, 43V et 14DM (dazhui) point de réunion des 7 yang qui, couplé avec le 13V, renforce l'énergie yang du Poumon.

Voilà 8 mois que je n'ai pas traité cette personne, mais elle m'a donné de ses nouvelles, sa santé est excellente. Je la revois début octobre 2002 pour un contrôle et un traitement préventif avant l'hiver.

Philippe Laurent

Méthode des 3 aiguilles

• **L'élément à traiter est Empereur en sa saison**

L'organe (zang) ou le viscére (fu) correspondant à cet élément peut être vide ou plein. Prenons l'exemple du Poumon vide en automne. On marque en premier lieu la position métal sur le Métal (il s'agit du présent), ensuite on raisonne en disant que l'élément qui contrôle le Métal est le Feu, or deux saisons auparavant, cet élément contrôlait le Métal par son point feu (le feu du Feu représente le passé). Compte tenu du déséquilibre présent, il faut protéger l'avenir, le Métal contrôle le Bois et, dans deux saisons, c'est le point bois du Bois qui sera contrôlé par le Métal : le point bois du Bois représente l'avenir. Pour terminer il suffit de transposer les noms des éléments par les points dits « antiques ».

Métal du Feu : 8P (jingqu),

feu du Feu : 8C (shaofu),

bois du Bois : 1F (dadun).

• **L'élément à traiter n'est pas Empereur dans la saison en cours**

Prenons l'exemple de Mme C. que nous avons décrit plus haut. Nous sommes en été et le Foie

est en excès (normalement il devrait être faible car il vient d'engendrer le Feu). La première chose à faire est de marquer le présent. Dans le cas évoqué, le présent est le feu (été) dans le Bois. En second lieu on détermine le passé, l'élément qui contrôle le Bois est le Métal, deux saisons auparavant, alors que le Métal était empereur il n'a pas contrôlé correctement le Bois, le point passé est le point eau du Métal. Pour terminer on cherche le point qui correspond à l'avenir, le Bois contrôle la Terre et dans deux saisons (après l'été) c'est le point Métal qui sera actif. Le point avenir sera le point métal de la Terre.

La transcription des éléments en points donne :

point présent : feu du Bois : 2F (xingjian),

point passé : eau du Métal : 5P (chize),

point avenir, métal de la Terre : 5Rt (shangqiu).

Dans cette méthode les points sont puncturés unilatéralement, on tonifie à gauche (côté yang), on disperse à droite (côté yin), la stimulation modérée (pingbu/pingxie) se fait en général à gauche. Cette méthode a été décrite par André Faubert sur la base de travaux effectués par Charles Laville Méry.

2000, puis en avril et mai 2001, et antibiothérapie à chaque fois. Un professeur en pneumologie consulté fin 2000 en Espagne lui déclare qu'elle aura cette affec-

présente peu de symptômes pulmonaires sauf une légère toux ; elle est fatigable, peu disserte, son pouls est globalement tendu (xian), la loge Bois en excès plein

sous chaque ventouse (elles disparaîtront en 15 jours sans laisser de traces). Je la revois le lendemain, le pouls est moins tendu, elle ne tousse plus. Mais la

Commission recherche & Médecine Chinoise

Une nouvelle commission a été créée au sein de l'UFPMTC. Elle se veut scientifique au sens large du terme. La médecine traditionnelle chinoise est avant tout une science basée sur l'observation et sur des lois mises en place depuis plusieurs centaines d'années. Quelle science peut en dire autant ?

Ces observations répertoriées dans des ouvrages et maintes, fois vérifiées, et ainsi affinées, constituent pour l'ensemble de l'humanité une source de savoir extraordinaire, qui permettrait, si la MTC était pratiquée de façon officielle, de guérir bon nombre de patients. Ce savoir et ces observations ont sans nul doute leur place dans notre monde scientifique. Vouloir faire reconnaître la médecine traditionnelle chinoise en tant que pratique médicale, c'est aussi faire reconnaître le bien fondé de ces lois et de ce savoir. Le développement de la MTC dans le monde repose sur son efficacité et sur les lacunes de la médecine occidentale. Il ne faut pas avoir de complexes par rapport à la science occidentale qui s'est dévelop-

pée au fil des ans dans les laboratoires depuis seulement quelques centaines d'années à partir d'observations sur lesquelles se sont établies des lois basées sur des mesures quantitatives. Cette science est assise sur notre philosophie cartésienne alors que la médecine chinoise est issue de la philosophie taoïste. Cette approche quantitative constitue la grande différence avec les lois de la médecine traditionnelle chinoise. Alors que les Chinois se sont intéressés aux mouvements de l'énergie, aux lois d'engendrement, c'est-à-dire aux rapports des organes les uns par rapport aux autres, les occidentaux mesuraient des taux de glucose, de cholestérol, car leur recherche se faisait dans cette direction. Mais cela ne veut pas dire qu'une voie est

plus mauvaise que l'autre. On sent bien que ces deux démarches sont complémentaires et qu'il serait dommage que les deux "mondes" ne se rencontrent pas. Alors mettons nos vieux complexes à la poubelle et mobilisons nous pour que toute cette science se développe en collaboration avec les chercheurs chinois et occidentaux.

En premier lieu, nous recherchons des personnes intéressées par cette démarche ; le travail est sans nul doute ardu et nous avons besoin de main d'oeuvre si nous voulons obtenir quelques résultats rapidement. Pour le moment nous avons défini quelques directions à suivre :

- réfléchir sur les méthodes d'évaluation scientifique. La science occidentale dispose-t-

elle des outils théoriques et pratiques adéquates ?

- contacter des laboratoires scientifiques en France,

- faire une revue de presse régulière,

- collecter des données statistiques (entre autres auprès des praticiens) et articles sur les traitements et résultats,

- faire des publications. La meilleure façon de légitimer la pratique de la MTC en France est sans aucun doute la parution d'articles dans des revues scientifiques.

N'hésitez pas à nous contacter. Votre volonté d'adhérer à cette commission en sera son moteur.

Annick Sogne & Patrick Stoltz

sognef@aol.com

stoltzpatrick@noos.fr

sur des applications cliniques et de faire le point sur la situation de la médecine chinoise en Europe. Cette rencontre chaleureuse et consensuelle permet également d'apprécier le degré de mobilisation d'une importante partie des professionnels européens. Adresse du secrétariat à Amsterdam :

PEFOTS
Geldersekade 87 A
1011 EK Amsterdam
Pays-Bas
www.pefots.com

Par ailleurs, la revue «PEFOTS News» est maintenant disponible en français. Distribuée aux professionnels et aux étudiants de médecine chinoise, elle est envoyée gracieusement à toute personne en faisant la demande. Commande directe en français à ce mail :

pefotsfrance@yahoo.fr

La Brochure de l'Union Professionnelle « La Médecine Chinoise »

Une introduction à l'ethnomédecine chinoise dans le contexte moderne, et quelques dizaines de questions/réponses pour mieux comprendre cette médecine. Une brochure à recommander sans modération à nos patients et à toute personne désireuse d'obtenir des réponses simples et claires sur le pourquoi et le comment de nos chinoises. Document de 32 pages. Vente à l'exemplaire (4,75 € port compris) aux particuliers ou par 50 exemplaires minimum aux praticiens de médecine chinoise (conditions sur demande).

Pour commander une brochure : remplir le bon ci-contre.

L'assurance médicale professionnelle en France...

Depuis quelques mois le petit monde français de l'assurance médicale subit les dégâts collatéraux de la loi sur la santé votée à la fin de la dernière législature. Certaines dispositions de ce texte obligeront en effet les compagnies d'assurance à relever leurs taux dans de telles proportions que plusieurs d'entre elles préfèrent se retirer de ce marché. Les assurés concernés sont légion : cliniques privées, cabinets de spécialistes, praticiens de médecine chinoise et autres... La situation est tendue et tout le monde attend du gouvernement un aménagement de la loi qui permettrait aux compagnies de revenir sur leur décision. Avec, en prime, une petite (ou une grosse) augmentation des cotisations ?

Stages hors cursus des écoles adhérentes à l'UFPMTC

CEDRE

Par le professeur Patrick Shan,

• Feng shui

4 et 6 octobre 2002 à Valence

• Ethnopsychologie en médecine chinoise
14 au 19 janvier 2003 à Genève

CETC

Par le professeur Philippe Laurent,

• Auriculothérapie

18 et 19 janvier 2003 à Paris

• Diététique chinoise

26 et 27 avril 2003 à Paris

Institut Chuzhen

• Stages de pratique clinique en acupuncture avec le professeur Kong Xiangsen :

18 et 19 janvier 2003 à Paris

1 et 2 mars 2003 à Paris

17 et 18 mai 2003 à Paris

• Stages de clinique avancée pour praticiens :

- Les maladies rhumatismales avec le professeur Wang Xiaoping

10 au 15 février 2003 à Paris

- Les cancers du poumon, du foie et du sein avec le professeur Li Wenbing

10 et 15 novembre 2003 à Paris

• Stages en Chine 2003

Juillet et novembre 2003

• Examens internationaux (acupuncture, pharmacopée, massage) :

4, 5 et 6 avril 2003 à Paris

Institut ShaoYang

• Stages de pratique clinique en acupuncture avec le professeur Kong Xiangsen :

25 et 26 janvier 2003 à Lyon

22 et 23 mars 2003 à Lyon

• Traitement des maladies émotionnelles avec le professeur Ma Fan :

24 et 25 mai 2003 à Lyon

BON DE COMMANDE

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TÉL. : _____

PRATICIEN DE MTC

ÉTUDIANT EN MTC

AUTRE, PRÉCISEZ : _____
